

> Mon métier

L'électricien prépare le matériel électrique destiné aux chantiers, à partir des demandes émises par le client. Cette intervention est effectuée, par exemple, dans le cadre de la maintenance ou de l'installation d'équipements électriques dans une structure industrielle telle qu'une centrale nucléaire. Il réalise soit le raccordement d'un chantier à une installation électrique déjà existante, soit la remise en conformité du chantier. Sur les circuits électriques, après avoir identifié et réalisé un diagnostic des dysfonctionnements, il procède aux réparations et aux changements de pièces et veille à ce que le matériel soit conforme à la réglementation en vigueur et aux normes. Il répertorie le matériel utilisé et vérifie l'étalonnage des instruments de mesure et de soudage. À la fin de son intervention, il participe aux essais, aux réglages et à la mise en service de l'installation. Rigoureux et scrupuleux, l'électricien réalise ses travaux en respectant le système qualité de l'entreprise, ainsi que, pour se protéger, les consignes de sécurité qui lui ont été apprises lors de la formation à la sécurité.

> QUALITÉS REQUISES

Le sens du travail en équipe et de l'organisation, de la rigueur, un sens développé du relationnel, une bonne connaissance des règles de sécurité, de la dextérité et une grande capacité à évaluer les risques pour lui-même et tous les autres intervenants.

> PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Des capacités d'autonomie, d'initiatives et des compétences techniques peuvent permettre d'accéder au poste de chef d'équipe ou de chef de chantier, mais aussi vers des postes de gestion des prestations, de contrôleur technique, de planificateur et de préparateur.



> FORMATION ET EXPÉRIENCE

Les BEP/bac pro électrotechnique, bac pro électricien permettent d'accéder à ce métier. Expérience de chantier de cinq ans environ en compagnonnage. Des formations complémentaires sont dispensées par des organismes extérieurs.

> SALAIRE BRUT MENSUEL

(Ces informations sont données à titre indicatif, elles n'engagent d'aucune façon les futurs employeurs)

Débutant : de 1 600 à 2 100 €

Chef d'équipe : de 2 100 à 2 800 €

Pour en savoir plus :
www.serce.fr